

quéven ACTU

n°

25

Lettre d'information trimestrielle

QUÉVEN ACTU EST DE RETOUR !

La Covid est passée par là et a chamboulé le rythme trimestriel de notre lettre d'information. En mars, le Plan Communal de Sauvegarde a été activé avec un comité de pilotage pour gérer la situation de crise.

La mairie s'est adaptée en renforçant sa communication via les supports numériques pour informer les habitants (site.queven.com, appli mobile, Facebook, newsletters...). Vous avez ainsi pu suivre au jour le jour la générosité des couturières quévennoises, le dévouement des aides à domicile, la disponibilité du CCAS, la coordination solidaire entre les infirmières et les médecins, le professionnalisme des pharmacies et des commerçants. Cette période a démontré notre capacité d'adaptation, révélé notre créativité et confirmé notre esprit de solidarité. La vie n'est pas encore revenue à la normale. Certains événements ont pu être maintenus en les adaptant (*cinéma en plein air, forum des associations, journée du patrimoine...*). D'autres sont reportés ou annulés. Notre quotidien va continuer à s'ajuster aux couleurs de la carte sanitaire. Apprenons à vivre avec, à vivre autrement, mais continuons de vivre !



une saison enfin dévoilée



De mémoire de programmeur, c'est du jamais vu ! Comment bâtir une saison avec autant d'incertitudes ?

"La difficulté pour la salle des Arcs, c'est que nous proposons des concerts avec un public debout, d'autres mixtes en debout-assis, explique Thierry Cappelletti, directeur des Arcs. Malgré les incertitudes, nous avons choisi de communiquer sur la programmation envisagée. Tant que notre département reste en zone verte ou orange, les spectacles peuvent se tenir au maximum de la capacité assise, sans distanciation imposée et avec le port du masque."

Voici les spectacles dont les billets sont ouverts à la vente : **Kyan Khojandi** (25 novembre), **Flavia Coelho** (9 janvier), **Delgrès** (16 janvier), **Yael Naim** (13 février), **Daniel Auteuil** (19 février), **The Stranglers** (13 mars), **ONB et Fiona Monbet** (20 mars), **Pomme** (3 avril),

Alex Vizorek (10 avril), **Tap Factory** (23 avril). Pour les spectacles du printemps dernier qui ont nécessité un report, il reste quelques places : **Elie Semoun** (10 décembre), **Maxime Le Forestier** (22 janvier) et le groupe **Deluxe** (9 avril).

"Nous invitons nos spectateurs à consulter régulièrement le site queven.com et la page Facebook des Arcs sur lesquels nous communiquerons si des changements devaient intervenir. La seule chose que nous pouvons affirmer sans le moindre doute, c'est que l'équipe des Arcs a hâte de retrouver le public pour partager des moments de plaisir"

Dans le contexte sanitaire actuel, privilégiez l'achat de vos places via la billetterie en ligne sur queven.com.



QUESTIONS à MARC BOUTRUCHE

maire de Quéven
3^e vice-président à Lorient Agglomération,
chargé de l'habitat, du logement, du foncier
et du projet territorial

De nouveaux élus, de nouvelles idées

Quel bilan tirez-vous des élections municipales ?
Elles furent particulières tant dans la période de campagne électorale que dans l'organisation du scrutin du 15 mars. Notre équipe se sent légitime au regard des résultats obtenus (près de 75 % des votes pour notre liste). Mais la forte abstention (55 %) nous impose une certaine modestie et doit de manière plus large nous faire réfléchir sur l'intérêt que portent les citoyens à la vie de la cité et à ses enjeux. La faible participation au niveau national ne trouve pas de justification seulement dans le contexte sanitaire.

Parlez-nous de votre nouvelle équipe ?
De nouvelles têtes sont en effet apparues. Pourquoi avoir changé une équipe qui gagne ? Le renouvellement apporte de nouveaux rapports avec les habitants et les partenaires. Ça impulse de nouvelles idées, de nouveaux projets aussi.

Quelles sont vos priorités en ce début de mandat ?
Je veux rassurer les Quévenois. Même si les deux dernières années donnent une impression de nombreuses constructions, il a réellement fallu combler la carence de petits logements de centre-ville. Ce second mandat sera davantage tourné vers un développement paysager et un réaménagement urbain avec une reconquête de la nature en ville et sa mise en valeur.
Autre priorité : engager des projets à vocation sociale qui permettront de prendre en compte l'effet Covid qui fragilise les ménages et compléter l'offre de services aux plus précaires.

TROMBOSCOPE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Les élus du nouveau Conseil municipal

Le Conseil municipal élu le 15 mars dernier s'est réuni pour la première fois le 27 mai. Lors de cette séance, les 29 élus ont procédé à l'élection de Marc Boutruche en tant que Maire et à la désignation des délégations.



Fabrice KLEIN
1^{er} ADJ à la Jeunesse
et au numérique



Linda TONNERRE
ADJ à la Culture
et à la communication



Jean-Louis DUGUÉ
ADJ aux Travaux



Hélène LANTERNIER
ADJ aux Affaires scolaires
et petite enfance



Raymond BOYER
ADJ à la Défense
et sécurité



Nicole NAOUR
ADJ à l'Aménagement
et agriculture



Anthony FOLLO
ADJ au Sport
et loisirs



Julie GILLMANN
ADJ à l'Action
sociale



Jean-Pierre ALLAIN
CD aux Relations
publiques et CC



Damien BAUDET
CD au Développement et
animation économiques



Pascale GILLARD
CD aux Ressources
humaines et finances



Marc LE TALLEC
CD à la Transition
écologique et énergie



Pierrette PARA
CD au Handicap
et accessibilité



Myriam PIERRE
CD à l'Embellissement
et espaces verts



Sophie CARGOET
CM



Thierry CHAMPION
CM



Aziliz DANIEL
CM



Sandrine FAYOT
CM



Christophe GÉRARD
CM



Patricia GUYONVARCH
CM



Jean-Luc LE FLÉCHER
CM



Stéphane LE RAVALEC
CM



Laurence MEVELEC
CM



Céline OLIVIER
CM et CC déléguée en
charge de l'achat public



Bertrand RICO
CM



Danielle LE MARRE
CM



Karine BLAYO-TARDY
CM



Yann GUÉVEL
CM

ADJ : Adjoint(e) CD : Conseiller(e) délégué(e) CC : Conseiller(e) communautaire CM : Conseiller(e) municipal(e)

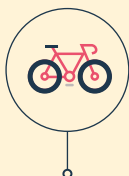


Quéven, Gardons le cap



Quéven Ambitions citoyennes

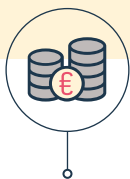
AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



VERS UNE VILLE APAISÉE

Suite au schéma directeur des déplacements doux réalisé par la commune en 2019, la municipalité de Quéven a inscrit plusieurs aménagements cyclables dans son programme de travaux 2020-2021. La ville s'engage aussi à travers diverses actions dans la promotion de l'usage du vélo.

Une centaine d'écoliers ont participé à la "Semaine à vélo" mi-septembre. Le but de cette animation : inciter la pratique du vélo dès le plus jeune âge dans ses déplacements du quotidien. Depuis cet été et jusqu'à fin octobre, les Quévenois peuvent bénéficier d'une subvention pour l'achat d'un vélo neuf (*lire encadré*).



La ville vous aide pour l'achat d'un vélo

Depuis cet été, la ville propose une participation financière pour l'achat de vélos, à hauteur de 30 % de la valeur d'achat dans la limite de 100 €. Destinée aux particuliers, cette aide est accordée pour l'achat d'un vélo enfant ou d'un vélo adulte de type vélo de ville, VTC (*Vélo Tout Chemin*) ou VAE (*Vélo à Assistance Électrique*). Pour les adultes, les VTT (*Vélo Tout Terrain*) et vélos de course sont exclus.

La demande de subvention doit se faire via un formulaire disponible en ligne sur le site queven.com.

+ sur queven.com

De nouvelles pistes cyclables

Aujourd'hui, la ville dispose de 10 km de chemins cyclables. L'objectif : atteindre 17 km en 2030. Ainsi, la réalisation de la liaison "Quéven-les plages" a commencé l'an dernier. Cette voie douce permet aux Quévenois de rejoindre à vélo depuis le centre-ville, en toute sécurité, les zones d'activités du Mourillon et les plages de Plœmeur. Ces travaux sont réalisés en deux temps : en septembre, entre le passage à niveau de la rue Joliot Curie et le giratoire de la voie

express ; puis début 2021, la dernière portion jusqu'au rond-point du Mourillon (*Leroy-Merlin*). "Au printemps prochain, les Quévenois pourront aller à la plage à vélo!", promet Jean-Louis Dugué, adjoint aux Travaux.

Autre axe, la liaison "Quéven-Lorient" : rejoindre Lorient à vélo via les villages de Kergavalan et Kerdual sera bientôt facilité. Un premier tronçon situé au niveau de la traversée du village de Stang Kergolan et Kergavalan va faire l'objet de travaux d'aménagement global de voirie fin 2020 et début 2021 incluant la réalisation d'une voie verte en site propre.

QUÉVEN, GARDONS LE CAP

Nouveau mandat, nouvel élan.

L'adoption d'un nouveau PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) permet de transformer et d'aménager notre ville. Quéven se métamorphose et s'embellit. Malgré quelques coupes de végétaux qui changent provisoirement son visage, la végétalisation reste au cœur de nos préoccupations et est omniprésente dans nos réflexions d'aménagements. Prenons le temps de regarder autour de nous : la couleur verte des paysages est bien là, la végétation habille encore notre regard...

De nouveaux programmes immobiliers voient le jour à Quéven. Ils complètent l'offre de logements pour satisfaire les demandes des plus fragiles, des seniors, des jeunes actifs... Un grand programme paysager sera notre objectif pour ce nouveau mandat. La proximité, l'écoute sont les maîtres-mots de la nouvelle équipe municipale. Nous allons être acteurs ensemble de l'aménagement futur et l'animation de notre ville. De beaux projets vont voir le jour, dictés par le besoin de vivre dans une ville à taille humaine, douce et apaisée.

Les élus de la Majorité

QUÉVEN AMBITIONS CITOYENNES

2020 : année du changement

L'année 2020 avait à peine commencé que l'épidémie de Coronavirus (*Covid-19*) a fait son apparition en France. En mars lors des élections municipales, les Français, à Quéven comme ailleurs ont déserté les bureaux de vote. Après deux mois de confinement, il nous a fallu changer notre façon de vivre. Les enfants ont pu reprendre progressivement le chemin de l'école avec toutes les précautions possibles. Nous devons, pour notre sécurité et celle des autres respecter les gestes barrières et porter un masque dans les lieux publics. Changement à Quéven Ambitions Citoyennes : Marc Cozilis et Dominique Gueguen ont souhaité pour raisons personnelles démissionner, nous les remercions pour le travail effectué durant de longues années à Quéven, ils seront remplacés par Yann Guével et Karine Blayo-Tardy. Nous leur souhaitons la bienvenue. La réalité de la vie reprend, les Quévenois nous l'espérons ont passé de bonnes vacances malgré le contexte sanitaire actuel.

*Danielle Le Marre, Yann Guével,
Karine Blayo-Tardy.*

EN BREF

SCOLAIRE

Un Portail Famille

Depuis la rentrée, un nouvel outil remplace les systèmes de badges pour les garderies et l'accueil de loisirs, et la carte Coccinelle pour la cantine. Le Portail Familles permet de dématérialiser et centraliser toutes les démarches périscolaires et extrascolaires. Il suffit de se connecter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone pour gérer 7j/7 et 24h/24 les réservations et le paiement des repas des enfants à la cantine municipale, de la garderie du matin et du soir (*pour les écoles publiques*), et de l'accueil de loisirs 3-12 ans du mercredi et pour les périodes de vacances scolaires.

Disponible depuis queven.com et l'appli mobile

PRATIQUE

Les Services techniques sur rendez-vous

Afin de mieux orienter les habitants et leur éviter de se déplacer pour rien, les Services techniques invitent les Quévenois à faire leurs signalements via l'application mobile Quéven. Si la demande nécessite un échange avec un agent municipal, il est désormais nécessaire de prendre rendez-vous en téléphonant au 02 97 05 08 11.

Pour rappel : pour les questions relatives à la déchetterie, à la collecte des déchets ou à un égout bouché, il faut téléphoner au numéro vert 0 800 100 601 (appel gratuit), ces trois sujets étant gérés par les services de Lorient Agglomération.

URBANISME

Nouvelle réglementation pour les clôtures

Afin de contribuer au maintien de la qualité du paysage, le PLU a intégré de nouvelles règles concernant la réalisation de clôtures. Certains matériaux sont dorénavant interdits : PVC, bâche, toile ou film plastique, brande et brise-vue, plaques de béton ajourées ou non, parpaings non enduits et non peints, palplanches, matériaux provisoires ou d'aspect précaire.

Pour les haies végétales, les espèces invasives ou envahissantes (*laurier palme, rhododendron, renouée...*) doivent être évitées.

En cas de projet, contactez le service Urbanisme au 02 97 80 14 17



CULTURE

Un lieu unique pour les Ateliers Musiques

Depuis la rentrée, toutes les disciplines sont réunies dans les anciens locaux du Nid Douillet. Plus de 40 000€ de travaux (subventionnés à hauteur de 10 000 € par le Conseil Départemental) ont été investis dans l'aménagement (*ravalement, insonorisation, mobilier...*). Le bâtiment portera le nom Espace André Voltz, rendant ainsi hommage à l'engagement de ce président de l'école de musique de 2007 à 2014.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLI SUR :



CIVISME

Les trottoirs aux piétons

Le trottoir est un espace prioritairement réservé aux piétons pour leur sécurité, particulièrement pour les personnes vulnérables et les personnes à mobilité réduite (*poussette, déambulateur, fauteuil roulant*). Pour rappel, le stationnement sur les trottoirs constitue

une incivilité passible d'une contravention de 135€ et d'une mise en fourrière immédiate.



LES rendez-vous



En fonction du contexte sanitaire et des mesures gouvernementales, nous pourrions être contraints d'annuler certains événements. Nous vous invitons à consulter le site queven.com ou la page Facebook Ville de Quéven avant de vous déplacer.

OCTOBRE

MERCREDI 7

Projection du film "Donne moi des ailes" proposée par le CCAS dans le cadre de la Semaine Bleue

14h30 - Les Arcs

JEUDI 8

"L'impact écologique du Débat numérique" proposé par Défis et Lorient Agglomération - Gratuit

18h - Pôle Jeunesse

DU 10 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

Exposition "Broderie" de Pascal Jaouen

Médiathèque

SAMEDI 10

Café des livres "Prix des Lorientales et rentrée littéraire d'automne"

10h30 - Médiathèque

DIMANCHE 11

Stage de danse bretonne (intervenant Ronan Autret)

9h - Les Arcs

MERCREDI 14

Démonstration de broderie

de 14h à 17h - Médiathèque

SAMEDI 17

Conférence Pascal Jaouen

20h - Les Arcs

MERCREDI 21

Démonstration de broderie

de 14h à 17h - Médiathèque

JEUDI 22

Projection du documentaire "Le système alimentaire de Fès, Maroc", suivie d'un échange sur nos systèmes alimentaires locaux et nos modes de consommation. Proposé dans le cadre du Festival Alimenterre

19h30 - Pôle Jeunesse

JEUDI 29

Réunion d'information : Éviter les arnaques sur internet Proposée par UFC que choisir

Gratuit

18h30 - Pôle Jeunesse

VENDREDI 30

Le temps d'un disque : Led Zeppelin III

18h30 - Médiathèque

NOVEMBRE

MERCREDI 4

Démonstration de broderie

de 14h à 17h - Médiathèque

JEUDI 5

Conseil Municipal

20h30 - Mairie

SAMEDI 7

Atelier de broderie animé par Pascal Jaouen

10h-12h / 13h-16h30

Médiathèque

DIMANCHE 8

Foire aux Arbres

9h - Les Arcs

VENDREDI 13

Esprit critique : "Faut-il craindre l'intelligence artificielle ?" par Colin de la Higuera

18h30 - Médiathèque

SAMEDI 14

Les Racontines d'Aglaré

11h - Médiathèque

SAMEDI 14

Poésie chantée "In Lakesh" par Titwann

17h30 - Médiathèque

SAMEDI 14

Soirée-concert Spered Kewenn

21h - Les Arcs

DIMANCHE 15

Stage de danse bretonne (intervenant Pierre Jézéquel)

9h - Les Arcs

MARDI 17

Don du Sang

10h30 à 12h30

15h30 à 18h30 - Les Arcs

VENDREDI 20

Atelier d'information "Démarchage et sollicitations commerciales" par l'association Que choisir ?

14h30 - Médiathèque

SAMEDI 21

P'tit café de l'emploi spécial Métiers de la programmation numérique

10h - Pôle Jeunesse

DIMANCHE 22

Curiosités Numériques Avec un marathon numérique (Hackathon) et des ateliers encadrés par des Fab Labs

10h - Les Arcs

MERCREDI 25

Spectacle Kyan Khojandi

20h30 - Les Arcs

DÉCEMBRE

LES 4, 5, 6

Marché de Noël

Vendredi 17h à 21h

Samedi et Dimanche

10h à 19h - Les Arcs

JEUDI 10

Spectacle Elie Semoun

20h30 - Les Arcs

VENDREDI 11

Projection de "Au compte-gouttes", nouveau court-métrage des jeunes du Pôle Jeunesse

20h30 - Les Arcs

SAMEDI 12

Les Racontines d'Aglaré

11h - Médiathèque

JEUDI 17

Conseil Municipal

20h30 - Mairie

DIMANCHE 20

Stage initiation à la danse bretonne (intervenant : Awena Lucas et Élodie Jaffré).

9h - Les Arcs



UN CONCERT POUR LES AÎNÉS

En raison du contexte sanitaire, le traditionnel Repas des Aînés ne peut être maintenu sous sa forme habituelle. Il est remplacé cette année par un concert du groupe lorientais Rhum et Eau. Au programme : des chants de marins ponctués de touches d'humour. Un après-midi gratuit réservé aux Quévenois(es) de 75 ans et plus. Une participation financière sera demandée aux accompagnants de moins de 75 ans souhaitant assister au spectacle.

Jeudi 19 novembre après-midi.

Uniquement sur inscription auprès du CCAS au 02 97 80 14 24



ÉCLAIRAGE

LES GENS DU VOYAGE : UNE SITUATION COMPLEXE



Cet été, vous avez été nombreux à nous interpeller sur la situation liée aux gens du voyage. M. Le Maire tenait à apporter son éclairage sur ce sujet sensible.

En préambule, il est important de rappeler que l'État reconnaît le statut des gens du voyage en tant que mode de vie et accepte cette vie non-sédentaire. C'est pourquoi les villes de plus de 5000 habitants (comme Quéven) doivent disposer de terrains familiaux afin que les gens du voyage puissent y vivre entre 9 et 10 mois de l'année ; le reste du temps ils sont en itinérance. L'État demande également aux agglomérations de présenter un schéma départemental. Ainsi, Lorient Agglomération doit mettre à disposition 3 terrains d'un hectare pour les regroupements familiaux d'été et un terrain de 4 hectares pour le "grand passage" des missions évangéliques. La grande difficulté est d'abord d'identifier les terrains, puis de les adapter pour que l'accueil des caravanes soit effectif dès le début de l'été. Or, la plupart du temps, les villes ne disposent pas de foncier disponible et les agriculteurs ont besoin de leur terrain pour leur culture. Il faut donc trouver des accords avec des propriétaires privés, ce qui est souvent très complexe et effectué à la dernière minute.

Que faire face aux occupations illégales ?

Les aires estivales réalisées par Lorient Agglomération sont boudées par les gens du voyage, qui, avec une part de mauvaise foi, expliquent que cela ne correspond pas à leurs attentes (*revêtement caillouteux non enherbé, terrain pentu...*). Ainsi commence la valse des situations illégales qu'ont connues nos communes cet été. S'il est possible de faire appel auprès d'un juge pour obtenir un avis d'expulsion, les élus sont confrontés à la difficulté de mobiliser les forces mobiles de gendarmerie moins nombreuses en période estivale. Résultat : les gens du voyage restent 15 jours sur les terrains illégaux. Face à cela, deux stratégies possibles : convaincre le préfet pour obtenir une évacuation forcée (*le "problème" se déplace alors dans une ville voisine*), puis réaliser la remise en état du terrain et payer les frais d'huissier et de travaux... et subir l'arrivée d'un nouveau groupe quelques jours après... engendrant de nouvelles dépenses. L'alternative consiste à maintenir pendant un mois une même communauté, ce qui limite considérablement les

coûts et les nuisances avec les riverains puisque les moments les plus conflictuels sont les arrivées et les départs.

Concernant les branchements sauvages sur les réseaux publics d'eau et d'électricité, il faut concéder que dès lors que ce mode de vie est reconnu par l'État, il est impossible de le leur interdire. Cet été, les familles qui se sont installées au parc de Kerzec et au Ronquédo ont versé des dons (*près de 2 000 €*) au CCAS à hauteur de leur consommation d'eau et d'électricité.

En revanche, la municipalité condamne les incivilités et les dégradations qui engendrent un climat tendu avec les riverains. Les élus, la police municipale et les services techniques ont multiplié les visites sur le terrain pour apaiser les tensions, garantir un nettoyage régulier du camp, contrôler la sécurité pour les habitants.

Pour autant, est-ce normal de ne pas pouvoir profiter de notre terrain de foot, de disc golf et de notre parc pendant l'été ? Évidemment non ! Nous avons déjà réalisé près de 90 000 € de travaux d'aménagement pour modifier les accès et créer des espaces de vie.

D'autres sont prévus dans les prochains mois afin de rendre impossible, non plus l'accès, mais l'installation...

Des propositions sur la table

L'accueil des gens du voyage est un problème social et il convient de chercher des solutions plutôt que de rejeter toute une communauté. En tant que Maire, j'ai adressé des propositions aux autorités compétentes (*Préfet, Sous-Préfet, Lorient Agglomération...*). Une définition préalable des conditions d'accueil des rassemblements estivaux est nécessaire. En instaurant un dialogue constructif avec les gens du voyage, des relations basées sur le respect des droits et des obligations de chacun permettront de faire appliquer les dispositions retenues. C'est un dossier complexe pour lequel il faudra encore faire preuve de patience, accepter des compromis sans pour autant céder à toutes les exigences des gens du voyage.

Nous vous proposons une nouvelle rubrique. À chaque numéro, nous aborderons un sujet sur lequel vous vous interrogez. Si vous souhaitez nous poser une question, adressez un mail à

communication@mairie-queven.fr



Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
CS 30010
56531 Quéven Cedex
Tél : 02 97 80 14 14
www.queven.com

Directeur de la publication :
Marc Boutruche

Maquette et mise en page :
Original Communication

Rédaction :
Service Communication
communication@mairie-queven.fr

Crédits photos :
Ville de Quéven, DR

Imprimé par Imprimerie Ollivier
sur papier PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique.

